



Saint-Romans

Information

COVID-19

Mis à jour le 17 Juin 2020

Suite aux annonces gouvernementales du 14 juin 2020 dernier au sujet des modalités de reprise des écoles à partir du 22 juin, nous vous communiquons un point sur la situation dans notre commune.

Nous vous rappelons également que vous pouvez vous inscrire à notre liste de diffusion & poser vos questions à l'adresse suivante:

gestion.deconfinement@saint-romans.fr

Ainsi que suivre l'évolution des informations en temps réel sur notre site:

www.saint-romans.fr

Prenez soin de vous et des vôtres. L'équipe municipale

Organisation reprise écoles à partir du 22 Juin 2020

ECOLE MATERNELLE

- Reprise de l'ensemble des niveaux PS, MS et GS en effectifs complets à partir de lundi 22 Juin 2020 avec l'emploi du temps classique sur 4.5 jours (reprise du mercredi matin).
- Horaires:
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30 – 11h45 / 14h00 – 16H00
 - Mercredi: 8h30 – 11h30
- Le protocole sanitaire a été allégé en maternelle.
 - **Suppression de la distanciation sociale** dans les salles de classes, couloirs, cour, repas.
 - En revanche, il ne doit pas y avoir de brassage entre les 3 classes de maternelle.
- Maintient du protocole d'accueil des enfants par la cour et par classe
- Arrêt de l'enseignement à distance

ECOLE PRIMAIRE

- **Reprise de l'ensemble des niveaux en effectifs complets à partir de lundi 22 Juin 2020 avec l'emploi du temps classique sur 4.5 jours (reprise du mercredi matin).**
- **Horaires:**
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30 – 11h45 / 14h00 – 16H00
 - Mercredi: 8h30 – 11h30
- Le protocole sanitaire a été allégé
 - **Distanciation sociale d'un mètre latéralement entre les enfants au lieu des 4m².**
- Maintient du protocole d'arrivé/départ des enfants par les 3 entrées de l'école en fonction des classes.
- Maintient du partitionnement de la cour de l'école.
- Arrêt de l'enseignement à distance

CANTINE

- Compte tenu du protocole sanitaire interdisant le brassage des enfants par classe, **il n'est techniquement pas possible de reprendre la fourniture des repas à la cantine.**
- **Repas tiré du sac « pique-nique » est donc maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire (vendredi 03 Juillet)**
- Système d'inscription sur le portail famille obligatoire pour la création des listes de présence
 - Service gratuit pour les familles, l'accueil des enfants est pris en charge à 100% par la commune.

GARDERIE PERISCOLAIRE

- Reprise du service « normal » les matins, midis et soirs aux horaires habituels.
- **Merci de vous rapprocher des Gais Lurons pour plus d'informations.**

PROTOCOLE SANITAIRE

- Nous attirons votre attention sur le chapitre du protocole sanitaire dédié aux parents et aux élèves (page 7 et 8 du protocole).

- Vous pouvez trouver le protocole sanitaire ici:

<https://www.education.gouv.fr/media/68625/download>